

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME NEUVIEME

1890

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS
G. MASSON, LIBRAIRE
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1890

pour un observateur, même initié à ces décompositions de mouvements mécaniques.

Nous en avons fini avec la description théorique de ce frein, auquel il est difficile d'assigner une origine infaillible, et dont jusqu'ici je n'avais jamais rencontré le dessin dans des ouvrages spéciaux, ni de semblables dans les collections particulières, ni dans les musées publics.

Tout ce que je puis dire en jugeant par analogie, c'est qu'il doit être rangé dans la catégorie des types en fer que j'avais appelés de Verna ou Gallo-Belge, numéro 3, du Rhône ou Gallo-Romain (2), descendant eux-mêmes de celui en bronze numéro 1, d'origine grecque-dorienne, et trouvé dans les murs du port de Pœstum, fondé huit siècles avant Jésus-Christ, et que l'on conserve au musée de Naples.

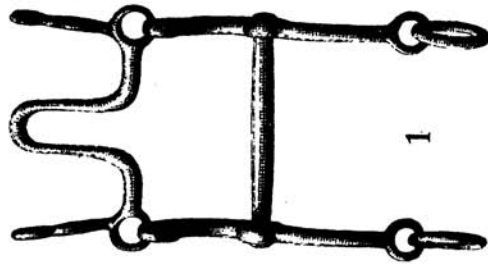
Il est plus que probable que, peu à peu, les invasions, les émigrations des peuplades plus ou moins contemporaines en Italie, en Gaule, les invasions des Sarrazins comprises, ayant amené tant de contact, tant d'imitation parmi les vainqueurs et les vaincus que cet objet peut être avec juste raison considéré comme une imitation des freins alors en usage, et que, tenant compte du lieu où il a été trouvé en terre à Craponne, à vingt-cinq kilomètres du Puy (Haute-Loire), il a dû servir à quelque cheval léger à tête fine, d'un cavalier sarrazin ou autre, qui aura plus ou moins séjourné dans cette région, ces derniers ayant occupé le pays pendant près de deux cents ans jusqu'au moment où ils en furent chassés par Charlemagne vers 750 de notre ère. Ce qui ferait ce frein plus jeune que celui de Pœstum de près de quinze siècles.

COMMUNICATION

L'APOPHYSE SUS-ÉPITROCHLÉENNE CHEZ L'HOMME

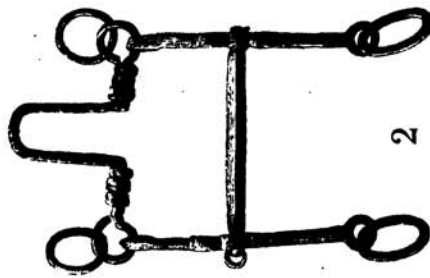
PAR M. LE D^r TESTUT

M. Testut présente à la Société une série de quatorze humérus humains, les uns à l'état squelettique, les autres revêtus de leurs parties molles et présentant tous, un peu au-dessus de l'épistro-



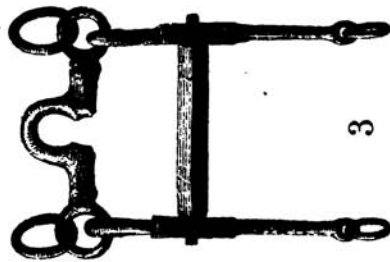
1

GREC (Dorien)
800 ans avant J.-C.
PÆSTUM (Salerne)



2

GALLO ROMAIN } GALLO BELGE
de 50 avant J.-C. à 481 de notre ère
(de César à Clovis)
(Rhône, 1885) (VERNA, Isère, 1818)



3

SARRASIN
800 ans après J.-C.
CRAPONNE (Haute-Loire)



4

chlée, cette saillie osseuse en forme d'épine ou de tubercule qui porte le nom d'apophyse sus-épitrochléenne.

M. Testut a rencontré jusqu'ici vingt-deux cas de cette anomalie. Après avoir établi l'homologie de cette disposition anormale chez l'homme avec la disposition constante et typique que présente l'humérus d'un certain nombre de mammifères, il étudie successivement la *forme* de l'apophyse sus-épitrochléenne, sa *situation*, ses *dimensions* et ses *rappports* avec les parties molles qui l'avoisinent, notamment avec la bandelette fibreuse qui lui fait suite, avec le muscle brachial antérieur, avec le muscle rond pronateur et avec le paquet vasculo-nerveux du bras.

Ces vingt-deux observations et les considérations générales qui s'y rattachent ont déjà été publiées en détail dans un mémoire récemment paru et dont l'auteur fait hommage à la Société¹.

Rappelant les conclusions de ce mémoire, M. Testut termine sa communication en ces termes :

« Chez un grand nombre de mammifères le nerf médian et l'artère brachiale, pour passer du côté interne du bras à la face de flexion du coude, traversent un conduit osseux qui est creusé sur le côté interne de l'os, un peu au-dessus de l'épitrochlée. Cette disposition s'observe chez les marsupiaux, chez les monotrèmes, chez les édentés; chez plusieurs rongeurs, notamment chez l'écureuil, chez la marmote, chez la gerboise; chez les carnassiers tels que le chat, le tigre, le lion, le blaireau, la loutre, etc.; chez les insectivores, notamment chez la taupe. Dans l'ordre des quadrumanes, le canal sus-épitrochléen existe chez le saï et chez les lému-riens; il fait défaut chez le papion, le ouistiti, le maimon, le macaque, etc.; il n'a jamais été signalé non plus chez l'un ou l'autre des quatre anthropoïdes.

« L'orifice sus-épitrochléen qui réapparaît quelquefois chez l'homme et dont je viens de vous montrer un certain nombre d'exemples, est bien évidemment l'homologue de ce canal osseux

¹ *L'apophyse sus-épitrochléenne chez l'homme, vingt-deux observations*, grand in-8°, avec deux planches en chromolithographie. (Extrait du *Journal international d'Anatomie et de Physiologie*, t. VI, 1889, fascicule 9.)

des mammifères : il présente, en effet, la même situation, les mêmes rapports et les mêmes usages. L'homologie se poursuit même jusque dans les détails : nous avons vu que, chez l'homme, l'orifice sus-épitrochléen livre passage, suivant les cas : 1° au nerf médian tout seul; 2° au nerf médian et à l'artère cubitale; 3° au nerf médian et à l'artère humérale. Eh bien, nous retrouvons chez les mammifères ces trois modalités anatomiques, cette fois avec des caractères fixes et spécifiques. C'est ainsi que le canal sus-épitrochléen donne passage au nerf médian tout seul chez le fourmilier (Cuvier) et chez l'ichneumon (Struthers); il est traversé par le médian et l'artère cubitale chez le kangouroo, chez le sajou, chez le magot; enfin, il laisse passer le nerf médian et l'artère humérale chez le chat, le tigre, le blaireau, la loutre, etc.

« Sans doute, le canal sus-épitrochléen est constitué chez l'homme en partie par du tissu osseux, en partie par du tissu fibreux, tandis que chez les autres mammifères qui le possèdent, il est osseux sur tout son pourtour. Mais nous ne devons pas oublier que ce canal se présente chez les mammifères normalement et à l'état de développement parfait, qu'il n'est au contraire chez l'homme qu'une production anormale et doit revêtir comme telle tous les caractères morphologiques des organes rudimentaires. C'est là le propre de toutes les anomalies, quel que soit le système dans lequel elles apparaissent.

« Du reste, à l'une de ses phases embryonnaires, comme l'a démontré Struthers pour le chat, le canal sus-épitrochléen des mammifères est constitué à sa partie inférieure par un simple cordon ligamenteux, tout comme le canal homologue de l'humérus humain. Cette portion ligamenteuse peut même persister chez le mammifère adulte à l'état d'anomalie : Struthers possède en effet, dans sa riche collection, un humérus de chat sur lequel le canal sus-épitrochléen est formé en avant par un ruban fibreux, se terminant en haut et en bas sur une toute petite épine osseuse (*represented by a ligament only, which, both above and below, joined a short spiculum of bone*).

« L'homologie n'étant pas contestable entre le conduit osseux des mammifères et le conduit ostéo-fibreux de l'homme, nous pou-

vons, appliquant à ce dernier la formule générale qui convient à la plupart des anomalies, le considérer *comme la réapparition accidentelle d'une disposition anatomique qui est constante chez un grand nombre de mammifères, réapparition qui se produit sous l'influence de l'atavisme.*

« Nous nous arrêterons pour l'instant à cette formule qui nous fixe d'une façon très nette sur la signification anatomique de l'apophyse sus-épitrochléenne. Mais nous ne saurions nous dissimuler que cette première question résolue en appelle une autre, extrêmement difficile à résoudre : après avoir constaté en effet que notre canal sus-épitrochléen est le reliquat d'une disposition ancestrale que nous avons perdue au cours du développement phylogénique, il nous reste à déterminer les circonstances qui ont déterminé cette disparition, question intéressante sans doute, mais encore fort obscure et dont la solution découle naturellement de celle-ci : quelle est la signification morphologique du canal sus-épitrochléen chez les mammifères qui possèdent ce canal à l'état de développement parfait ?

« Or, malgré toutes les explications qui nous ont été données, depuis E. Home jusqu'à nos jours, cette signification est encore à déterminer. Les recherches d'anatomie comparative que j'ai entreprises moi-même sur l'humérus d'un certain nombre de mammifères ne m'ont conduit jusqu'ici à aucune opinion véritablement satisfaisante. Je poursuivrai activement ces recherches, au fur et à mesure que m'arriveront de nouveaux matériaux d'étude, et peut-être me sera-t-il permis, dans une prochaine communication, de nous apporter à ce sujet quelques conclusions acceptables. »

La séance est levée à 6 h. 1/2.